

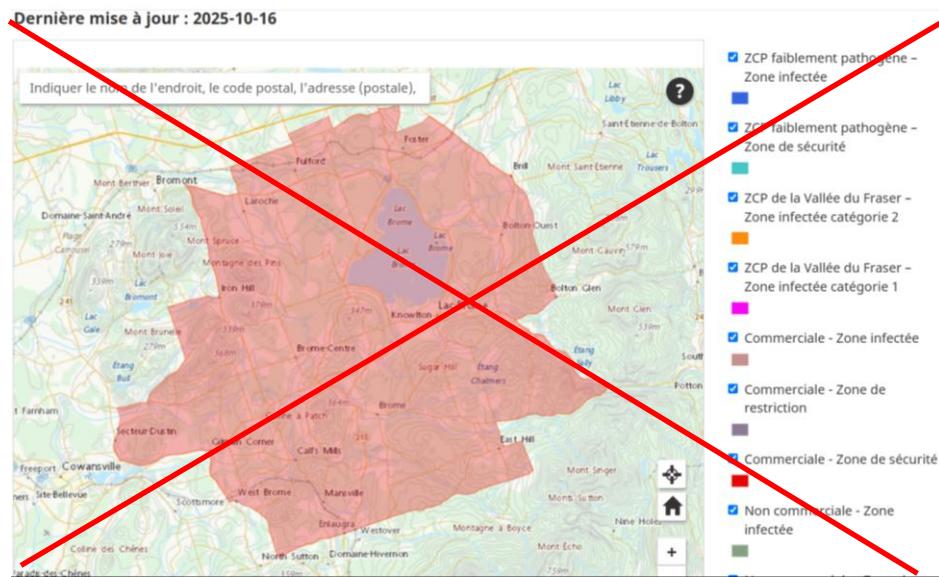
Communiqué à tous les producteurs et intervenants du secteur avicole du Québec

Avis de vigilance – influenza aviaire

État de la situation

Révocation de la zone de contrôle primaire (ZCP-276) à Brome-Mississquoi

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) vient de révoquer la ZCP-276 dans la MRC de Brome-Mississquoi. Il n'est donc plus nécessaire d'obtenir de permis pour toute activité avicole dans cette région.



Bilan des cas au Québec

Identification des cas	Date de confirmation par l'ACIA	Lieu	Type de volaille	Zone de contrôle primaire (ZCP)
IP60	15 septembre 2025	Knowlton – Lac Brome	Commercial	ZCP-276 Révoquée le 12 novembre 2025
IP61	8 octobre 2025	MRC d'Autray dans Lanaudière	Non-commercial	Pas de ZCP. Date de retrait des restrictions depuis le 27 octobre 2025
IP62	12 octobre 2025	St-Félix-de-Valois	Commercial	ZCP-283 En zone de sécurité depuis le 10 novembre 2025
IP63	15 octobre 2025	Charlevoix	Commercial	ZCP-284
IP64	29 octobre 2025	MRC de Rouville	Non-commercial	Pas de ZCP
IP65	4 novembre 2025	MRC Haut-Richelieu	Commercial	ZCP-299
Cas suspect	11 novembre 2025	Saint-Gabriel-de-Valcartier	Commercial	

Pour consulter la liste des cas d'IA au Canada, cliquer sur le [lien suivant](#).